

## Orange – Îlot Pontillac

Jean-Marc Mignon

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6031>

ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Jean-Marc Mignon, « Orange – Îlot Pontillac », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6031>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Orange – Îlot Pontillac

Jean-Marc Mignon

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 8529**

Date de l'opération : 2007 (SD)

Inventeur(s) : Mignon Jean-Marc (COL)

- 1 Lors de l'étude architecturale et archéologique des îlots d'habitations des rues Pontillac et Ancien Collège, en 1994 et 1995, il avait été découvert dans une des caves des immeubles une portion de pavement mosaïqué polychrome de grande qualité, figurant deux centaures adossés, de part et d'autre d'un canthare (BSR PACA, 1994 : 252-254 ; 1995 : 289-290). Depuis cette date, le pavement était demeuré *in situ*, dans l'attente d'un projet de réhabilitation permettant d'envisager les conditions de sa conservation.
- 2 C'est dans le cadre du projet de réhabilitation partielle des immeubles et au vu des travaux d'infrastructure projetés dans cette partie des bâtiments (fondation d'un escalier) qu'il a finalement été décidé, en accord avec le nouveau propriétaire des lieux, la ville d'Orange et le Service régional de l'archéologie, de procéder à la dépose du pavement mosaïqué.

## Les caves des immeubles du centre ancien

- 3 Suivant un phénomène courant à Orange, les caves des immeubles du centre ancien ne résultent pas d'une programmation initiale mais ont été aménagées à l'intérieur de bâtiments existants.
- 4 Ces caves, liées à la culture de la vigne, ont été réalisées aux XVII<sup>e</sup> s. et XVIII<sup>e</sup> s. dans des immeubles dont la construction remontait au bas Moyen Âge. Les excavations, souvent conséquentes, ont entraîné la perforation des couches ou niveaux et la destruction des structures bâties antiques en fonction de l'enfouissement plus ou moins important des vestiges.

- 5 Dans quelques cas rares, des sols maçonnés antiques ont été conservés car leur altitude correspondait à peu près au niveau de sol de la cave projetée. C'est ainsi que le dallage de pierre du forum constitue encore de nos jours le sol des caves du musée d'Orange et d'un immeuble voisin. C'est ainsi également que plusieurs pavements mosaïqués ont constitué les sols de caves de maisons d'habitation du centre ancien, assurant tout à la fois leur postérité archivistique et leur destruction physique.

## Le pavement mosaïqué

- 6 Dans le cas qui nous intéresse, et qui appartient à la majorité des situations rencontrées lors de prospections dans les caves du centre ancien, l'enfouissement trop faible des structures antiques n'a pas permis leur emploi et le sol maçonné partiellement revêtu de mosaïque a été perforé dans le but d'établir le sol de la cave, quelque 0,50 m au-dessous. Les observations se sont ainsi limitées dans un premier temps à la tranche d'un pavement mosaïqué, lisible dans l'angle nord-est de la cave. La visite et le relevé des caves des maisons adjacentes a permis de mettre en évidence un sol maçonné se développant sur 8 m de long dans le sens est-ouest et 10 m de large dans le sens nord-sud, correspondant à une salle d'apparat. Principalement décoré d'un *opus signinum* (béton blanc parsemé de cabochons noirs), le pavement comportait à peu près au centre de la pièce un panneau polychrome utilisant l'*opus tessellatum* et l'*opus sectile*. Un dégagement très partiel et en sape à l'aplomb de cette portion noble du pavement avait alors permis de mettre au jour une bande mosaïquée large de 0,60 m environ et conservée sur une longueur de 2,10 m figurant deux centaures en mouvement et portant des plateaux, adossés et disposés de part et d'autre d'un canthare dans lequel était planté un cyprès et d'où s'échappaient des rinceaux de lys.
- 7 La qualité de la représentation tenait au dessin (tracé, modelé et ombres), à la petite taille des tesselles, et surtout à la variété des teintes, résultant de l'utilisation de pierres telles que le marbre (blanc, bleu, gris bleuté ou rosé), la serpentine, le schiste, ou de fragments de terre cuite apportant une gamme très complète d'ocres.
- 8 Le fragment de mosaïque mis au jour en 1995 se trouvait au-dessous de deux murs se coupant à angle droit délimitant trois maisons médiévales au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est et une cour au sud-est, et n'était visible qu'à partir de la cave de la maison sud-ouest. Une visite des maisons situées au nord-ouest et au nord-est avait révélé que le pavement avait été détruit lors de l'aménagement des caves ; par ailleurs, des fosses septiques maçonnées, justement construites dans les angles sud-est et sud-ouest des deux caves, interdisaient l'accès au pavement seulement conservé sous les murs. L'exiguïté des lieux et l'accès unique au pavement mosaïqué constituant un obstacle technique à la dépose du pavement, il a finalement été envisagé de réaliser un sondage dans le secteur sud-est où se trouvait initialement une cour et où il était donc permis de penser que le pavement n'avait pas été détruit.

## Le sondage et la dépose

- 9 Le sondage, de 2,60 m à 3,40 m de long dans le sens est-ouest et 2,70 m de large dans le sens nord-sud était profond de 1,70 m. Il a nécessité une réduction de sa longueur, permettant à terme de dégager le pavement antique sur une surface de 2,30 m x 1,50 m.

- 10 Malgré d'importantes perturbations liées à la construction dans cet angle de la cour d'une galerie à arcades et d'un escalier en vis au XVI<sup>e</sup> s., il a pu être identifié à la surface du pavement une couche d'abandon résultant de la destruction par incendie des superstructures du bâtiment antique.
  - 11 De nombreux fragments d'enduits peints brûlés se mêlaient à des amas de terre argileuse rubéfiée résultant de la fonte des adobes des murs.
  - 12 Le pavement lui-même présentait un bon état de conservation et, comme cela avait déjà été observé en 1995, comportait une réparation antique. Il s'agit d'une bande de mosaïque, large de 0,75 m environ et visiblement postérieure au pavement en *opus signinum* et à son décor central polychrome en *opus tessellatum* et *opus sectile*. Cette réparation utilise des tesselles de gros calibre et de teintes beige et noir dessinant un appareil isodome décoré de croisettes. La poursuite du dégagement en sape de la bande de mosaïque polychrome a mis en évidence l'angle sud-est du panneau et le retour vers le nord du décor.
  - 13 Le pavement a été déposé dans les derniers jours du mois de décembre et l'opération doit s'achever au début du mois de janvier 2008 par la réalisation d'un sondage de taille limitée au-dessous du pavement, permettant de décrire les dispositions constructives du pavement et, le cas échéant, d'apporter quelque indice de datation.
  - 14 MIGNON Jean-Marc
- 

## INDEX

**Index chronologique** : Antiquité tardive, bas Moyen Âge, Temps Modernes, XVI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XVII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., XVIII<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

**Index géographique** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse (84), Orange  
**operation** Sondage (SD)

## AUTEURS

JEAN-MARC MIGNON

COL